

COMPTE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011

convocations adressées le 18.02.2011

Etaient présents : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON ADAM BOUJU FOUBERT LEBOUÇ DELAUNAY GRAND GUILLOUARD PICHEREAU RINGUENET-PECATE TRETON

Absent excusé : LEBRETON

Absent non excusé : RINGUENET-PECATE

1- Dossier carte communale

a/ adhésion au groupement de commande coordonné par la Communauté de Communes des Avaloirs et désignation de la personne qui participera à la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la communauté de communes, suite à de nombreuses demandes d'élaboration de documents d'urbanisme, se propose de mettre en place un groupement de commande en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics et de la circulaire du 29 décembre 2009.

Ce groupement de commandes fera l'objet d'une convention et aura comme coordonnateur la communauté de communes le temps de cette convention. Cette convention permettra de mener une réflexion homogène sur l'ensemble du territoire par un même bureau d'études et par la même de réaliser une économie financière.

Le conseil municipal, **décide, après en avoir délibéré :**

* d'approuver le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes conformément à l'article 8-II du code des marchés publics entre les communes souhaitant réaliser l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme,

* de charger M. le Maire de signer cette convention et le marché d'études à suivre ainsi que toutes les pièces administratives et comptables se rapportant à son exécution ;

*de désigner M. le Maire en tant que membre titulaire de la commission d'ouverture des plis et M. Gabriel RIPEAUX comme suppléant.

2- Point d'avancement du dossier pour l'aménagement d'un parking à l'école,

M. le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal, le plan définitif du futur parking qui a été approuvé. Par ailleurs une demande d'extension du réseau électrique au SDEGM sur le futur parking sera envoyée et une aide financière sera sollicitée.

Les membres du Conseil Municipal chargent également M. le Maire de déposer une demande au titre de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour obtenir une subvention dans le cadre de travaux de sécurité routière.

3- Point sur les démarches entreprises pour l'implantation éventuelle d'un commerce multiservices,

M. le Maire a exposé aux membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré, accompagné du Président de la commission du développement économique de la Communauté de Communes des Avaloirs, M. LE SCORNET, vice président de la Région des Pays de la Loire. Cette entrevue fait suite à la demande de la Commune de LIGNIERES-ORGERES tendant à obtenir une aide financière dans le cadre du CTU de la Communauté de Communes des Avaloirs pour la création d'un commerce multiservice sur le territoire de la commune.

Les membres du Conseil Municipal chargent M. le Maire de poursuivre ses démarches dans ce sens.

4- Frais de raccordement au réseau électrique

Les membres du Conseil Municipal ont décidé que les frais de raccordement au réseau électrique de la parcelle de M. et Mme Laurent SAINT MARTIN à la Charbonnerie seront laissés à leur charge. Par ailleurs la commune s'engage à ne prendre en charge aucun autre raccordement qui pourrait être demandé dans ce village.

Fait à Lignières-Orgères, le 23 février 2011

Signé Le Maire,
Jean-Luc THOMAS